



**DOSSIER DU MOIS :
Travailler et entreprendre
à Portes-lès-Valence**

pages 10 et 11

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 67 - MAI 2015

Les Fêtes de mai : grand succès populaire

page 5

Le compte administratif 2014

page 7

Cérémonies officielles

page 8

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE3

LE TOUT IMAGE4-5

CADRE DE VIE

■ Proximité : la visite de la rue André Sakharov6

■ Jardin : gare à la chenille processionnaire.....6

■ Calendrier des pollens : allergies6

■ Les déchets dans les poubelles pas sur les trottoirs6

LE COMPTE

ADMINISTRATIF 20147

CÉRÉMONIES OFFICIELLES

■ Dimanche 26 avril8

■ Les 70 ans du 8 mai.....8

PORTRAIT :

ANDRÉ MORFIN9

DOSSIER DU MOIS : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À PORTES

.....10-11

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

■ Concours des maisons fleuries12

■ Les repas de quartiers ...12

ENFANCE

■ Un contrat pour toutes les familles13

■ La vente de fleurs des parents de l'école Joliot Curie13

■ Des jeunes portois gagnent Cinéduc.....13

ACTIONS ET VIE ASSOCIATIVE

■ Les 80 ans du foot14

■ Retour sur...14-15

■ Agenda.....15

■ La Mouette15

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

.....16

CULTURE

■ Les jardins connectés17

■ Expo et spectacles de fin d'année.....17

■ Train-Cinéma13

LIBRE OPINION18

BLOC NOTES19

PHOTO DE COUVERTURE :
Dossier du mois : pages 10-11

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

| | |
|----------------------|----------------|
| Téléphones utiles | |
| Accueil | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax) | 04 75 57 95 12 |
| État-civil | 4 75 57 95 02 |
| Fax état-civil | 04 75 57 95 08 |
| Services techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax Serv. techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire | 04 75 57 95 10 |
| Police municipale | 04 75 57 95 17 |
| N° ASTREINTE | 06 09 85 46 23 |

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h à 12h et 13h30 à 16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance
7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles.
Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h à 12h30, mardi 13h30 à 17h30 et jeudi 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45 à 9h45 et 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h à 11h45 et 13h à 19h, mardi 9h à 11h45 et 13h à 18h30, mercredi 9h à 11h45 et 14h à 18h30, jeudi 13h à 19h, vendredi 13h à 18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h à 18h30, mercredi 9h à 12h et 14h à 18h30, samedi 9h à 12h. Tél : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h. Tél : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13h30 à 17h (sur rdv) 04 75 57 32 38 - 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14h à 17h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14h à 16h, 04 75 57 34 52 - 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14h à 16h 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes), (sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h à 12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h à 19h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h à 17h (sur rdv). Jeudi 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9h à 12h et 14h à 17h et vendredi 9h à 12h et 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin 2014, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 18h en continu.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, permanences le vendredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 15h à 17h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi de 16h à 18h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17h à 18h (autres jours sur rdv au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10) le mercredi de 17h30 à 19h30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi et le vendredi de 14h à 17h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le jeudi de 17h30 à 19h.

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences le mercredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 1 h à 19h.

Patrick Groupier,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9h à 12h.

PERMANENCE DES ADJOINTS TOUS LES SAMEDIS DE 9H À 11H SANS RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE N°67 MAI 2015

Directrice de la publication : Geneviève Girard
Journaliste : Charline Durand-Wolff
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Charline Durand-Wolff, J.P. Thouvenin, R. Astier, associations, x

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribal, tél. : 06 21 02 49 85



Site Internet de la ville indisponible pour travaux.

Retrouver les vidéos des conseils municipaux sur facebook : Ville de Portes les Valence

PublicImprim



Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org

Le 1^{er} compte administratif du mandat a été présenté le 27 avril dernier. Cet acte valide les comptes de l'année 2014. Pour une plus grande impartialité et neutralité dans la présentation, le trésorier principal de la commune a été invité. Il a fait un point strictement technique des comptes, sans analyse de leur contenu ; cette partie étant du ressort de la chambre régionale des comptes.

Pour mémoire, le dernier contrôle de la chambre régionale des comptes date de 2010. Son verdict était sans équivoque. La chambre soulignait « *la forte hausse des charges de fonctionnement, résultant principalement de l'augmentation des charges de personnel en 2009 et 2010 (+12% entre 2008 et 2009, et + 7% entre 2009 et 2010 à périmètre constant) engendre un risque réel de tension financière pour l'avenir.* »

La reprise en main d'une gestion responsable et économe des deniers publics depuis mars 2014, permet de dégager un excédent :

- 1) Malgré un désengagement de l'État de 90 000 € en 2014 ;
- 2) Malgré la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour un coût brut pour la collectivité de 150 000 € (gratuit pour les familles) ;
- 3) Malgré une dépense exceptionnelle en 2014 de 160 000 €, relative à l'annulation d'un bail commercial datant de 1990 ;
- 4) Malgré l'absence de profits exceptionnels présents les dernières années :
 - ◆ La vente de la majeure partie du patrimoine communal : 549 000 € par an,
 - ◆ L'absence d'un autre profit exceptionnel de plus de 700 000 € résultant de la dissolution de Valence Major (ancien syndicat intercommunal) en 2013.

Dans ces conditions, dégager un excédent constaté n'est pas la suite logique d'une bonne gestion du mandat précédent, mais bien le signe manifeste de notre volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Des choix rigoureux ont été pris et validés par le conseil municipal, pour garantir la continuité des services existants et pour pouvoir les développer.



Ces choix sont de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse déjà lourdement sur les ménages comme nous nous y sommes engagés. Et nous respecterons cet engagement tout au long du mandat. Nous avons aussi choisi d'appliquer, comme cela a toujours été le cas, des augmentations de prix des services en cohérence avec nos coûts, qui subissent la progression annuelle de la masse salariale, en plus de celle des hausses de prix.

Geneviève GIRARD,
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Le tout image...



Vendredi 24 avril à Valence marche du souvenir du génocide arménien en 1915 en présence des élus du Valentinois

L'école intercommunale de rugby des moins de 12 ans de l'us Véore XV, lors du tournoi du Clocher à Grâne, le 25 avril



Félicitations aux équipes de Team Gym médaillées aux Championnats de France



Apprentissage du graph décoratif dans l'entrée de la piscine



Jazz de légumes pour l'inauguration de l'exposition de la médiathèque le mardi 5 mai



Remise des chèques des écoles à ELA, mercredi 6 mai (voir page 14)



Présentation à la presse du programme de Portes en Fête le mercredi 6 mai

Un Corso populaire... + de 8000 personnes

Les Batteurs Moz Drums lançaient le Corso à 21h45 samedi 16 mai...



... le char "Saloon" des Entrepotes et de l'Amicale des sapeurs-pompiers pendant le défilé...



... le moulin rouge de l'UCAP, avec les commerçantes qui dansaient le French cancan...



... beaucoup d'enfants étaient présents sur les chars...



... apéritif offert à la population par la municipalité sur le parvis de la mairie, dimanche 17 mai...



... Moment de convivialité, 1ère aubade chez Madame le maire, dimanche 17 mai en présence des élus des communes avoisinantes.

Proximité : la visite de la rue A. Sakharov

Stationnement, éclairage public et barrières de sécurité au cœur du sujet

Le samedi 18 avril, Antonin Koszulinski, adjoint en charge de l'urbanisme, Sabine Tauleigne, adjointe aux affaires sociales, Philippe Millot, conseiller municipal délégué aux travaux et Geneviève Girard, maire de Portes-lès-Valence, avaient pris rendez-vous avec les habitants des pavillons de la rue Sakharov. L'occasion pour les Portoïsiens de porter leurs doléances en matière de voirie et d'aménagement public directement à la municipalité.



Calme et arborée, aux abords de l'école Voltaire, la rue Andreï Sakharov est une petite impasse dans le quartier Nord de Portes-lès-Valence. L'ambiance est conviviale parmi les habitants de cette petite résidence pavillonnaire. « *Nous sommes tous en bons termes. Le quartier est agréable* », déclare une résidente depuis une vingtaine d'années. Quand Geneviève Girard demande quelles seraient les recommandations des habitants de la rue Sakharov pour améliorer

leur cadre de vie, on parle essentiellement de problèmes de stationnement et d'encombrement de la chaussée, déjà étroite. Le lotissement bâti à la fin des années 80, n'est plus adapté à la densité du trafic actuel, ni au nombre de voitures par foyer. Des pistes sont évoquées pour régler les problèmes avec l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Antonin Koszulinski. Autres changements à venir, les barrières de sécurité autour du square ombragé vont être remplacées. Les arbres seront élagués autour des lampadaires pour améliorer l'éclairage public. Les résidents du quartier Sakharov étaient très satisfaits de la visite des élus et ont apprécié de pouvoir discuter directement avec les représentants de la municipalité. La visite s'est terminée par un apéritif improvisé par un des résidents.

La prochaine visite de quartier aura lieu le 30 mai, allée des Griottes. (Toutes les dates des prochaines visites de quartier en page 19.)

Jardin : gare à la chenille processionnaire



La chenille processionnaire du pin, forme larvaire d'un papillon de nuit est un ravageur qui s'attaque aux pins et dans une moindre mesure aux cèdres. Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge... La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les che-

nilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. En effet, les poils urticants de ces rampants se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent. Il faut donc être très vigilant pour les enfants ou si vous vivez à proximité d'une zone infestée.

Comment lutter contre cette chenille ?

La lutte contre les chenilles est plus facile et efficace tôt dans la saison, c'est-à-dire maintenant. La méthode consiste à brûler et aspirer les chenilles et leurs nids. Evitez d'éliminer vous-même ces chenilles. Demandez l'aide des pompiers ou d'une entreprise spécialisée. L'utilisation sans discernement d'insecticide ou de nettoyeur à haute pression peut créer davantage de problèmes. L'effet irritant des poils persiste plusieurs années après leur disparition. Les services des espaces verts de la ville se tiennent à votre disposition pour vous donner des conseils et se chargent de désinfecter les arbres situés sur le domaine public.

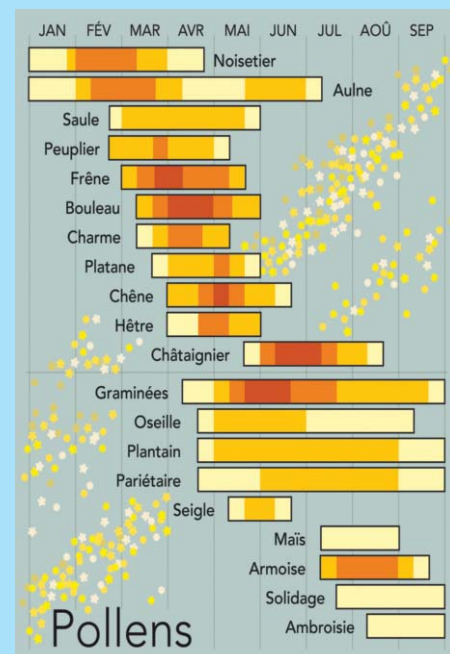
Les déchets dans les poubelles, pas sur les trottoirs

450 € d'amende pour tous les contrevenants

Un nouveau décret durcit les sanctions encourues en cas d'abandon de détritus sur la voie publique. Le 25 mars 2015, l'Assemblée nationale a voté l'augmentation des amendes pour les contrevenants à la propreté publique. En cas d'abandon de détritus sur la voie publique, la contravention s'élève désormais à 450 €. À la suite du grand nettoyage de printemps, de la "Semaine verte", le 6 avril dernier, force est de constater que tous les déchets ne vont pas directement dans les poubelles de la ville. L'initiative de tous les Portoïsiens, qui ont participé à cette manifestation, sera considérée complète quand chacun respectera la propreté publique.

Avec les pollens les allergies sont de retour

Le printemps est là et avec lui les désagréments liés aux allergies saisonnières. Les pollens des arbres, graminées et herbacées particulièrement allergènes, se libèrent sur la période de mars à septembre suivant le calendrier ci-dessous. Si vous êtes sujet à ces allergies, prévoyez de vous rendre chez votre pharmacien avant le pic de pollinisation, afin d'éviter les embouteillages à l'officine.



Le compte administratif 2014

Une gestion rigoureuse et recentrée

Le conseil municipal du 27 avril portait principalement sur l'approbation du compte administratif 2014. Ce compte illustre le premier bilan de la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014.

Les élus sont arrivés avec 3 engagements forts :

- ◆ Changer la relation avec les Portois.
- ◆ Être exemplaire dans la gestion de la ville.
- ◆ Garantir votre cadre de vie par le maintien et le développement des services.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 10.263.558 € dont 5.580.933 € de charges de personnel soit 54,36% du budget. Ces dépenses de personnel sont en augmentation permanente du fait de la revalorisation des rémunérations des agents et plus particulièrement celles de la catégorie "C" décidée par l'État en 2014.

Sur le budget total de 10.263.558 €, seulement 3.210.438 € sont utilisés pour les services généraux et 7.053.120 € pour les services directs à la population.

L'enseignement, avec 1.971.641 € est le point fort des dépenses (personnel des écoles, entretien et services périscolaire, ...).

Les dépenses à caractère **social** que notre politique privilégie, s'élèvent à 1.497.747 € (aides et fonctionnement du CCAS, aides aux familles, personnes en difficultés, jeunes, personnes âgées, ...).

Pour votre **cadre de vie**, que l'équipe municipale tient à améliorer, les dépenses dans ces domaines sont :

- Voirie et éclairage public : 923.945 €
- Espaces verts 734.692 €

Nous affirmons aussi notre soutien croissant aux **associations portoises**, sources de la vitalité de notre ville. Les dépenses engagées sont réparties sur les deux postes suivants :

- Culture : 644.317 €
- Sport et jeunesse : 760.434 €

Concernant votre **sécurité**, les dépenses en forte augmentation, s'élèvent à 520.340 €. Cette nette progression s'explique par le recrutement de trois policiers municipaux.

*Suzanne Brot
2^e adjointe au maire
en charge des finances*



Les **dépenses d'investissement**, pour cette année, représentent 2.542.006 €.

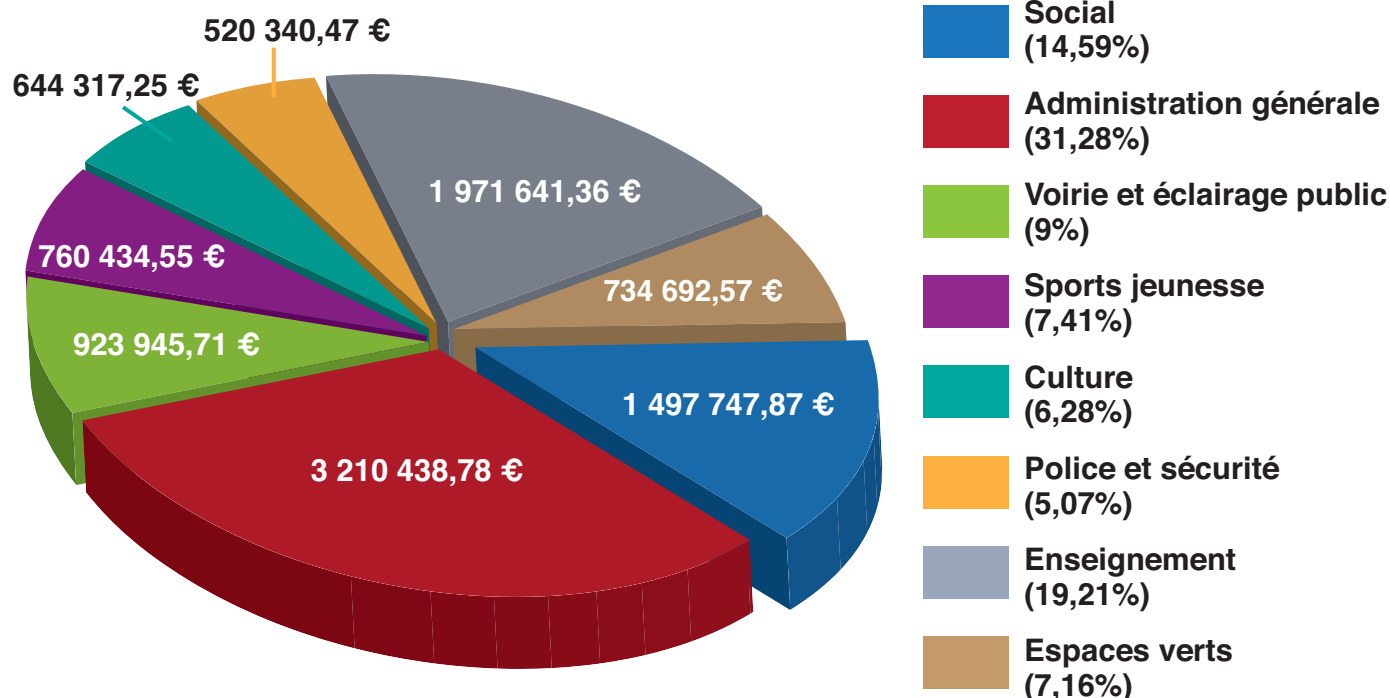
Les principales réalisations sont :

- Rénovation du centre culturel : 744.000 €
- Programme annuel de voirie : 350.000 €
- Éclairage public : 135.000 €
- Voie verte : 72.000 €
- Les écoles : 120.000 €
- Remboursement annuel des emprunts : 457.946 €

Ce compte administratif est représentatif de notre gestion rigoureuse et recentrée.

Nous tenons à rappeler qu'en matière d'investissement l'année 2014 (neuf mois de notre mandat) est une année de transition. Les projets pour les années futures sont à hauteur de nos promesses aux portoises

Répartition des dépenses de fonctionnement de la ville



Le dernier dimanche d'avril

Honneur aux héros et victimes de la déportation



La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation a honoré la mémoire de tous les déportés sans distinction et rendu hommage à leur sacrifice.

La commémoration s'est déroulée, dimanche 26 avril, devant le monument aux Morts, du square du Capitaine René Ladet, dans le parc Louis Aragon, en présence de Nicolas Daragon, maire de Valence et vice-président du conseil départemental, représentant du can-

ton, de Geneviève Girard, maire de Portes-lès-Valence, conseillère départementale, entourée d'élus municipaux, des jeunes du CMJ et des associations d'anciens combattants.

La commémoration a été ponctuée par la lecture du message des déportés, par Ludvine Vergnier, maire du Conseil Municipal des Jeunes, aux côtés d'André Morfin, président de l'UPAC (Union Portoise des Anciens Combattants).

Un passage de mémoire au message très

fort. « Les déportés rappellent, pour les avoir vécus, à quels désastres conduisent la violence, le mépris de la dignité humaine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. » Cette journée existe pour rappeler à tous, ce drame historique majeur, et pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Tel était le sens des manifestes lus par les divers représentants des associations d'anciens combattants.



D'un 8 mai à l'autre, 70 ans de souvenirs

Vendredi 8 mai s'est déroulée la commémoration du 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne nazie. La cérémonie empreinte de recueillement marquait le 70^e anniversaire de la fin de la seconde Guerre mondiale. Ce conflit, qui fut le plus meurtrier de l'Histoire, toucha par sa terreur la ville de Portes-lès-Valence, qui se souvient de tous ceux qui sont tombés pour la liberté.

Sous une pluie battante, les officiels, les représentants d'associations et d'autres Portoises anonymes se sont recueillis, vendredi 8 mai, devant le monument aux Morts du square du Capitaine René Ladet, dans le parc Louis Aragon, pour célébrer les 70 ans de la fin de la seconde Guerre mondiale. Les discours se sont succédés évoquant le courage des résistants et la mémoire des disparus. Portes-lès-Valence, ville résistante, paya un lourd tribut à cette guerre destructrice. En

tout, 76 Portoises furent emportés par ce conflit qualifié, à juste titre, de plus meurtrier de tous les temps. Parmi les victimes, on compte 15 résistants, 30 otages civils et 17 victimes de bombardements, auxquels, il faut ajouter 4 soldats tués au combat, 4 déportés, 3 cheminots tués dans l'explosion du 7 juillet 1944 et 3 maquisards fusillés le 14 août de cette même année. La seconde Guerre mondiale laissera Portes-lès-Valence exsangue et détruite à 80%. Pour honorer le courage des Portoises, la France remettra à la ville en 1949, la Croix de Guerre avec Etoile d'argent. Aujourd'hui, les commémorations rappellent à chacun que la paix est un bien précieux et que des hommes et des femmes se sont battus et ont payé de leur vie pour nous la garantir. Ce 8 mai dernier, les représentants des associations d'anciens combattants ont demandé aux conseillers municipaux des jeunes de lire les

messages de paix et de souvenirs à leurs côtés. Un passage de relais, que la jeune génération a accepté avec ferveur.



André Morfin

Un portois à la hauteur...

Figure incontournable des commémorations portaises, André Morfin n'est pas seulement le président de l'Union Portoise des Anciens Combattants. Ce portois d'adoption, qu'on remarque de loin de par sa taille, fait également entendre sa voix en ce qui concerne son engagement au devoir de mémoire.

Né en 1939, en Ardèche, André Morfin est un extraverti naturel. Le président de l'UPAC (Union Portoise des Anciens Combattants) est aujourd'hui connu pour son caractère jovial et avenant saupoudré d'une pointe de franc-parler. Avec sa carrure de rugby, ce grand gaillard est plus impressionnant en photo qu'en compagnie. Caractère qu'il a peut-être gardé de l'ovalie, André Morfin est un ancien de la Voulte sportif, pour laquelle il joua de 18 à 26 ans, sous l'impulsion d'un coach qui lui fit découvrir ce sport.



Comme beaucoup, en 1961, le jeune Ardéchois est d'abord envoyé en Allemagne puis en Algérie. C'est à son retour qu'il s'installe à Chabeuil et se rapproche des anciens combattants. Il participe d'ailleurs à la création du bureau de Chabeuil, du comité intercommunal de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Son contact facile le dirige vers le commerce. En parallèle, André Morfin continue de jouer au rugby. Il fera d'ailleurs partie de la première équipe de Chabeuil en 1966. Homme d'action, prêt à aider son prochain, c'est tout naturellement qu'il intègre les pompiers volontaires de sa ville, où il prend le grade de sous-lieutenant avec fierté.

Parce qu'André Morfin est un homme prêt à découvrir d'autres horizons, il n'hésite pas lorsqu'on lui propose un poste à côté de Chambéry. De 1974 à 1987, le pilier de la Voulte sportif est à la tête de 120 personnes en tant que chef de gare de péage de Montmélian. À son retour dans la région, en 1988, André Morfin devient enfin portois. Lui et son épouse reprennent le restaurant de l'Hôtel de la poste, aujourd'hui connu sous l'enseigne Lo-Ri-Po-Mi. Son tempérament communicatif s'épanouit pleinement au contact de la clientèle, parmi laquelle, les membres des associations des anciens combattants. Depuis toujours touché par leur cause, il se lie avec les représentants du Comité d'entente et de la FNACA locale. Quand sa retraite arrive, l'ancien restaurateur se rapproche encore plus des associations et finit par intégrer le bureau de la FNACA portoise.

Aujourd'hui grand-père d'une petite fille, André



Morfin s'est engagé à transmettre le message aux jeunes générations. Les associations d'anciens combattants se mobilisent encore aujourd'hui pour promouvoir la paix, eux qui ont connu les horreurs de la guerre. La peur du président de l'UPAC serait que ces associations disparaissent avec leurs membres, et leur message aussi. Elu à la commission à la solidarité et au social du département à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), il souhaiterait avoir plus de possibilités pour intervenir dans les écoles ou au collège. « *La communication avec la jeunesse est essentielle. Je souhaiterais aider à l'organisation d'expositions, participer à des conférences, des tables rondes, où nous pourrions avoir un échange avec les jeunes.* »

Mais pour cela, il faudrait que toutes les associations d'anciens combattants soient sur la même longueur d'onde. Le vœu pieux d'André Morfin, serait que tous les représentants cessent de se diviser sur des sujets qui ne sont pas au cœur de leur engagement, et qu'ils se serrent la main franchement comme le veut leur message de paix.



Travailler...

L'emploi, une question essentielle aujourd'hui

En matière d'emploi, Portes-lès-Valence est légèrement au dessus de la moyenne nationale, avec un taux de chômage d'environ 8%. Le bassin d'emploi riche et le dynamisme des entreprises sont des atouts pour la commune. Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sur le territoire sont la logistique, l'agro-alimentaire, le service à la personne et l'hôtellerie restauration et en saison, le commerce. Majoritairement, les entreprises proposent des contrats courts avant de les prolonger en CDI. Autre phénomène : les employeurs demandent de plus en plus de qualifications. Pour s'y adapter, Pôle emploi offre toute une gamme de formations, dans tous les secteurs d'activité.

La recherche d'emploi...

Quand les employeurs et les demandeurs d'emploi font leur marché ensemble.



Le marché des emplois temporaires et emplois d'été s'est tenu à Valence, le 21 avril dernier. Portes-lès-Valence s'est portée volontaire pour l'organisation de cette manifestation et tous les comités de pilotage se sont tenus à Portes. L'événement a attiré plus de 1600 personnes, en majorité de moins de 25 ans, à la recherche d'un job pour cet été. Les entreprises présentes étaient satisfaites de l'organisation et du public ciblé. Ce type de forum est souvent un bon moyen de prendre contact avec des entreprises. Ces dernières sont présentes avec leurs offres et sont donc plus réceptives aux présentations de

CV. Il faut cependant bien cibler les offres. La distribution sauvage de curriculum vitae n'est pas recommandée. Comme avant un entretien d'embauche, il faut se préparer à répondre aux questions des entreprises. De la même manière, il faut connaître les atouts et les contraintes de ces manifestations. Le forum de Valence était dédié aux emplois temporaires et emplois d'été. Le demandeur d'emploi doit alors s'adapter et même si, dans l'absolu, il recherche un CDI, il devra montrer son enthousiasme pour le contrat court ou se concentrer sur les forums présentant des offres entrant dans sa recherche.

Les structures Portaises

À Portes-lès-Valence, plusieurs services sont à la disponibilité des demandeurs d'emploi. Le **Pôle emploi** de Valence, dont dépend Portes, est évidemment un intermédiaire inévitable, cependant, la ville dispose de structures complémentaires afin d'aider au mieux les Portais dans leurs recherches. La municipalité de Geneviève Girard a mis en place en mai 2014 une **Cellule emploi**, qui favorise la médiation entre le public et les entreprises. Daniel Grousson, 1^{er} adjoint en charge de l'économie et de l'emploi, déclare : « *Ce service municipal est un facilitateur et une transition avec les autres structures d'aide au retour à l'emploi, les cellules emploi des villes voisines et la mission locale.* » Tous les portais peuvent y déposer leur CV.

L'association **Les Portes de l'Emploi**, en parallèle, est un acteur historique de la commune. Se définissant comme un lieu d'accueil, d'écoute, d'entraide et de remotivation, "Les Portes de l'Emploi" aide à la confection des CV et lettre de motivation et à la préparation aux entretiens d'embauche. L'association distribue "le journal des mini-

cv" dans 1000 entreprises de la région. Les demandeurs d'emploi y trouvent un relais pour postuler en direct aux offres des entreprises ou de Pôle emploi. Des groupes de parole sont organisés régulièrement, afin d'aider les chômeurs à garder un lien social. Parmi tous les ateliers proposés, on compte notamment des cours d'informatique et d'aide à la rédaction, disponibles sur rendez-vous.

La présidente des Portes de l'Emploi, Sylvette Garcia, le vice-président et fondateur de l'association, Maurice Gorce et Evelyne Grange, conseillère emploi, expliquent que sur les 508 personnes aidées l'année précédente 70% ont trouvé un poste en CDD ou CDI. L'association met en avant son partenariat avec une agence d'interim qui effectue des permanences hebdomadaires dans leurs locaux. L'association tient à lutter contre la démotivation des personnes qu'elle encadre. « *Le chômage est une épreuve psychologique*

qui mine la confiance en soi. Notre rôle est de garder à flot les demandeurs d'emploi et de présenter des personnes fiables aux employeurs potentiels. » Maurice Gorce donne un conseil à tous ceux qui viennent à l'association : « *S'inscrire ne suffit pas. Il faut revenir régulièrement et être participatif.* »

Les Portes de l'Emploi



Rue Francis Jourdain
dans les locaux
du Centre Médico Social.
Du lundi au jeudi de 9h à 12h,
et de 13h30 à 17h30 et le vendredi
de 9h à 12 et de 13h30 à 17h.
Contact : 04 75 57 01 18
ou par mail :
contact@lesportesdelemploi.fr

La Cellule emploi

Pour contacter
la Cellule emploi
de la mairie
Appeler le 04 75 57 74 74 ou le 06 71 27 47 94
Entretien uniquement sur rendez-vous.



CELLULE EMPLOI
Cap Demandeur

... et entreprendre à Portes-lès-Valence

Créer sa propre entreprise

Portraits d'entreprises...

Entreprendre et s'adapter, la clef de Tilet récupération

Parmi toutes les entreprises portaises, "Tilet Récupération" est un modèle de réussite et un exemple en matière d'adaptation.

En novembre 1990, Alain Tilet crée son entreprise de mise à disposition de bennes de récupération de fer et métaux à destination des usines. Un seul salarié travaille à ses côtés. Tilet s'occupe alors uniquement de la récupération et du traitement des déchets. Le conditionnement et la transformation sont réalisés par un sous-traitant. L'entreprise se développe rapidement. En 1995, six employés travaillent chez Tilet et la société s'implante à Portes-lès-Valence sur son site actuel des Auréats.

C'est vers cette époque qu'Alain Tilet décide de diversifier son activité et d'adapter son offre de services à tous les types d'activités, depuis la grande distribution jusqu'à l'industrie. "Tilet Récupération" devient en 2000 une des premières entreprises françaises à retraiter tous les types de déchets. Il s'agit d'assu-

rer une prestation globale où tous les déchets seront transformés et réutilisés ou réutilisable à 100%. Ce point tient particulièrement à cœur à Alain Tilet, qui veut garantir une parfaite transparence sur la transformation et l'utilisation finales des récupérations qui entrent et sortent sur le site des Auréats. L'évolution de l'entreprise la positionne parmi les plus accomplies en matière de développement durable et a permis de changer l'image de ferrailleur qui s'attachait à ses origines. Aujourd'hui, 20 personnes travaillent pour l'entreprise qui traite les déchets de quelques 200 clients dispersés dans toute la région. Pour Alain Tilet, la diversification et l'adaptation de son entreprise à toutes les demandes est la clef de sa réussite. À présent l'objectif

est de pérenniser cet accomplissement et de se montrer le plus exemplaire possible en matière de normes. Des conditions que "Tilet Récupération" essaie de devancer afin d'être toujours l'un des leaders du secteur dans la région.



Patricia Thévenot... Une reconversion toute naturelle

Nouvelle arrivée sur Portes-lès-Valence, avec son salon de soins esthétiques, Patricia Thévenot commence sa nouvelle vie professionnelle. Située sur l'avenue Salvador Allende, auprès d'une salle de sport, Natur'elle beauté est comme une enclave douillette, au milieu des usines et des hangars commerciaux. Forte de son expérience de plusieurs années

en médecine esthétique, Patricia voit sa première année, à la tête de son propre salon, comme un tremplin pour l'avenir. Son credo est l'éthique professionnelle. « Je connais bien les produits et les méthodes que je présente à mes clients. Je les connais parce qu'avant de les proposer en institut, je les vendais à des professionnels en dermatologie. » Reconvertie du milieu pharmaceutique, cette mère de famille, s'est lancée dans

l'aventure de la création d'entreprise pour suivre sa vocation. « J'ai toujours été passionnée d'esthétique. Je suis créative et autonome. » Après six mois d'implantation, l'entreprise voit sa clientèle croître chaque mois. Comme le précise Patricia, « Ce qui compte le plus pour moi c'est la satisfaction du client ». Une des phrases qui revient d'ailleurs fréquemment entre les murs du salon est « On se sent bien chez vous. ». Spécialisé en soins esthétiques de pointe, l'institut est un havre de bien-être où les clients ressortent avec le sourire et reviennent avec plaisir. Patricia Thévenot est aujourd'hui prête pour continuer l'aventure et l'un des chemins vers le sommet passera par l'embauche de nouveau personnel. Une étape qu'elle attend avec impatience.



Natur'elle beauté
460 avenue Salvador Allende
26800 Portes-lès-Valence
04 75 80 74 42



Concours des maisons fleuries 2015

Classée "2 fleurs" au label national des "Villes et villages fleuris", Portes-les-Valence ambitionne la troisième fleur d'ici 2020. Cette distinction demande des efforts importants tant au niveau du fleurissement, de la gestion environnementale, du développement durable, de la protection du patrimoine arboré, que de la qualité de notre cadre de vie.

L'implication des habitants est également un élément d'appréciation. C'est pourquoi la municipalité vous invite à participer au concours communal millésime 2015.

Cette année, les membres du jury seront attentifs à de nouveaux critères présents dans le label "Villes et villages fleuris", notamment l'aspect développement durable, la diversité des essences utilisées, la propreté des abords, la taille des arbres, arbustes et haies. Dans tous les cas, votre bien doit être visible de la rue.

Ce concours est ouvert à tous, mais l'inscription devient obligatoire, en mairie au service animation (04 75 57 95 14).

Catégories :

- Maison avec jardin très visible de la rue,
- Balcons ou terrasses fleuris,
- Décors floraux installés en bordure de la voie publique,
- Potagers et potagers fleuris,
- Ensembles collectifs.

Les repas des quartiers

Au début du mois de juin, plusieurs repas de quartier seront organisés par les conseils de quartier. Tous les portois sont invités à y participer en apportant une contribution, nourriture, boisson, etc. L'objectif de ces moments conviviaux est simple : faire se rencontrer des habitants sur le critère du voisinage, avec pour seule ambition créer des échanges autour des spécialités culinaires de chacun.

L'idée des repas de quartiers a émergé en France au début des années 1990 et perdure aujourd'hui dans un bel esprit de rencontre de son prochain.

Attention, la mairie n'est pas sous le label de "La fête des voisins", donc les organisateurs ne peuvent pas reprendre ce titre pour leur événement.

- Repas du quartier Ouest, vendredi 5 juin à partir de 19h, place Maurice Caty ou salle Fernand Léger en fonction du temps.
- Repas du quartier Nord, vendredi 12 juin à partir de 19h, résidence d'Italie.



Un contrat pour toutes les familles

Financement des services pour l'enfance et la jeunesse portoise

Un contrat va être reconduit entre la municipalité et la CAF pour financer les services dédiés à l'enfance et la jeunesse. Tous les acteurs se sont concertés pour apporter le meilleur aux familles portoises.

Après une étude de la CAF, sur les besoins en terme de service à l'enfance, un contrat va être renouvelé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la mairie pour financer toutes les actions et les prestations à destination de la petite enfance et de la jeunesse. Ce contrat encadre donc le financement de l'accueil péri et extra scolaire, du Relais d'Assistants Maternels et de la Pitchouline, structure multi accueil, composée de la crèche et de la garderie. Il se base



sur les besoins des 4 prochaines années et doit, en outre, permettre de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil des moins de 18 ans en fonction des ressources des familles. Pour exemple, l'aide au financement de la CAF est estimé à 200.000 € en 2015 pour la Pitchouline. Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) permet à la commune d'offrir, aux familles portoises, des prestations qui tiennent compte de leur quotient familial. Le diagnostic du CEJ évalue la situation réelle de la commune afin d'adapter le financement puis, l'offre de services aux besoins des familles portoises.

Les chiffres ont mis en évidence qu'après un fort développement de la population jusqu'en 2012, la démogra-

phie portoise se stabilise, accusant même une légère baisse du nombre de familles comptant des enfants de moins de 11 ans. C'est ainsi, qu'on remarque naturellement, une augmentation du nombre d'enfants de 6 à 17 ans. La ville devient donc adolescente. La commune reste très attractive, puisqu'on estime que 60 nouveaux foyers vont s'installer en 2015. Et potentiellement, ces familles pourraient changer la tendance. Selon cette même étude, Portes-lès-Valence est, majoritairement, composée de familles à revenus modestes, mais la précarité y est moins marquée que dans le reste de la Drôme. 72,2% des foyers portois sont composés d'adultes en activité, contre 70,8% dans le département. Toutes ces questions abordées dans le Contrat Enfance Jeunesse, seront traitées afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles portoises.



Quelques fleurs pour Joliot Curie

Les délégués de parents d'élèves de l'école élémentaire Joliot Curie avaient organisé une vente caritative, qui s'est soldée, mercredi 29 avril, par un franc succès. Plantes potagères, fleurs de jardin ou balcon, "Il y en aura pour tous les goûts", tel était la promesse de l'affiche et tel a été le cas. D'abord proposées aux parents de l'école via des bons de commande distribués dans les classes, les fleurs étaient en vente directe sur un stand pour que tout le monde puisse en profiter. « Certains parents ont acheté une plante juste pour le geste. » se réjouit une des organisatrices. En partenariat avec un horticulteur, les bénéfices de la vente reviendront aux caisses de l'école.



Des jeunes portoï montent les marches de Cannes

Félicitations aux élèves de Madame Torres du collège Jean Macé, qui ont remporté le concours Cinéduc. Les trois élèves portoï, Emma Lacourt, Hubert Vuillendas et Laurena Clermont ont gagné leur pass pour le festival de Cannes 2015, grâce à leur critique et analyse du film "Les Nouveaux Sauvages" de Damián Szifron. Le concours s'adresse aux élèves de 3^{ème}. Il permet d'associer, dans un travail d'équipe, enseignants et professionnels du cinéma et de la presse, et de mettre les élèves en situation de donner leur avis sur une œuvre cinématographique, ainsi que de sélectionner ensemble les meilleurs travaux.

Les 80 ans du foot à Portes

Samedi 13 juin, une belle fête sportive en perspective



Le samedi 13 juin prochain, un grand anniversaire sera célébré. Le football portois aura 80 ans. Retour sur l'histoire de ce club qui fait la fierté de Portes-lès-Valence.

1935 voit la naissance d'un club de football à Portes-lès-Valence sous le nom d'association sportive Portoise, qui deviendra USCP en 1945. En attendant le football de Portes-lès-Valence joue sur un terrain de fortune aux abords de la rue Paul Eluard. C'est peut-être grâce au premier titre de l'histoire du

Club en 1955, par une victoire en coupe SNCF région Méditerranée contre Veynes, que le club aura enfin l'honneur de jouer sur un terrain digne de ce nom, dans le parc Léo Lagrange. Les joueurs portois portent alors un maillot "jaune et noir". Le club continue ainsi son petit bonhomme de chemin, jusqu'en 1968, quand l'équipe senior monte en Promotion Ligue et accède au niveau régional pour la première fois de son histoire. En 1970, le club change une première fois de nom et devient l'Association de football de Portes-lès-Valence. Ce n'est qu'en 1977 que le club devient officiellement le FCP (Football Club Portois). Alors que les joueurs jouent en "tango et noir". Toujours pionnière en matière d'égalité Portes est une des premières villes à constituer une équipe féminine en 1979 (1 équipe à 11 ; 1 équipe à 7). En 1982, l'inauguration du stade Monerit (devenu stade Gabriel Coullaud en 2000), fait définitivement rentrer le FCP dans la cour des grands, avec un vrai terrain d'entraînement, mais également adéquat pour recevoir des matchs officiels. En 1993, toutes les équipes du FCP (de poussins à senior) évoluent au plus haut niveau départemental. Un

succès qui ne va plus s'arrêter, puisqu'en 2003, l'équipe fanion senior devient championne 1^{ère} division, à Romans, en battant le FC Eyrieux Embroye. Et en 2006, cette même équipe monte en Promotion d'Honneur régional. En 2013, le FC Portois obtient la labellisation de son école de football par la FFF. Ce label récompense la qualité de la formation du FCP. La même année, l'équipe fanion senior, toujours, monte en Division d'Honneur régional, une promotion historique !

LE PROGRAMME DE LA FÊTE DES 80 ANS

| | |
|-------|--|
| 9h30 | accueil |
| 10h15 | présentation des équipes et des joueurs de U6 à U9 |
| 10h30 | match des Anciens |
| 11h30 | apéritif |
| 13h00 | repas convivial Paëlla |
| 15h00 | photo aérienne |
| 15h30 | lâcher de 80 ballons |
| 15h45 | présentation des équipes et des joueurs de U10 à U15 |
| 16h00 | match génération 1980.1981. 1982.1983.1984.1985 |
| 17h30 | vin d'honneur avec les officiels |

Retour sur...

Le match, qui devait déterminer la relégation ou non de la Véore XV, s'est soldé par une victoire de l'équipe de Portes et Beauvallon face à Bastia, sur un score de 23 à 10. Au terme d'une rencontre intense, à peine perturbée par la pluie drue qui tombait ce dimanche 19 avril, l'équipe fanion s'est assurée de rester en Fédération 3 pour la prochaine saison. La Véore marque deux beaux essais à l'arraché et défend bien ses positions malgré un début de match indécis dominé par l'adversaire. Bastia ne parvient pas à garder le cap quand trois de ses joueurs sont mis sur le banc par carton jaune. La Véore remporte le match et signe encore une belle fin de saison.



Ambiance conviviale lors du gala de boxe, organisé par le Boxe Ring Portois, le samedi 2 mai à l'espace Cristal. L'événement a rassemblé 300 boxeurs amateurs venus de France et d'Italie. Tous les âges étaient représentés, depuis les plus jeunes, en boxe éducative, jusqu'aux plus aguerris. Tous les sportifs du Boxe Ring Portois se sont illustrés, notamment grâce à un grand nombre de victoires. En effet, seuls deux représentants du club n'ont pas remporté leur match. Et ces défaites restent malgré tout honorables. Fares Chebouba a été disqualifié à cause des bandages sous ses gants non-conformes et Camille Marotta, grand favori, s'est illustré

dans un duel intense face à l'italien, Roberto Elce. Roger Astier, portois amateur de boxe, présent lors du match, confirme « C'était un combat sans concession. Le public était là. La victoire était à portée de gant pour Camille, mais les juges, implacables, ont finalement déclaré Roberto vainqueur. » La présidente régionale Dauphiné Savoie de boxe anglaise a tenu à applaudir l'organisation impeccable de ce premier gala "Chic et Boxe" par le Boxe Ring Portois.

La remise des chèques des écoles à ELA s'est déroulée le mercredi 6 mai 2015, en salle des mariages de la mairie, en présence des représentants portois de l'association, Sylvain et Véronique Bajoux et leur fils Erwan. En tout, les écoles portaises ont récolté 3127€ auprès des parents généreux. Le goûter était offert par "Pasquier"



L'agenda du mois

Mercredi 3 juin

Expérimentez le vélo connecté, à la médiathèque à 14h



Du 3 au 12 juin

Exposition des travaux de l'école d'art à l'espace Baronissi



Les 4, 5 et 6 juin

Représentations des pièces d'AJT au Train-Théâtre à 20h30 (voir page 17)



Vendredi 5 juin

Repas de quartier de la MJC au Descartes à partir de 17h30



Samedi 6 juin

Course Flor' à vie au domaine de Lorient de Montléger à 10h. Inscriptions sur (floravie.org). Participation 12 €



Samedi 13 juin

Cours de zumba (animation commerciale de Natur House) de 10h à 12h

Samedi 13 juin

Sortie cultur'elles de la MJC à Avignon. Inscriptions, le 3 juin de 9h à 12h et le 4 juin de 17h30 à 18h30

Samedi 13 juin

80 ans du foot au parc Léo Lagrange à partir de 9h30



Dimanche 14 juin

Course de BMX à partir de 8h au terrain de cross du stade Coulaud



Mardi 16 juin

Auditions de l'école de musique au Train-Théâtre à 20h

Jeudi 18 juin

Forum de la création d'entreprise à l'espace Cristal de 9h à 13h

Jeudi 18 juin

Cérémonie : l'appel du Général de Gaulle, au monument aux morts du square du Capitaine René Ladet à 18h30



Vendredi 19 juin

Café lecture : romans du terroir Médiathèque à 18h30

Vendredi 19 juin

Conte musical de l'école de musique au Train-Théâtre à 20h. 5€



Dimanche 21 juin

Fête de la musique Concert Michael Jones place de la mairie à 20h30



Mardi 23 juin

Coups de cœur albums jeunesse. Médiathèque à 19h

Dimanche 28 juin

Sortie à la mer de la MJC. Inscriptions, le 3 juin de 9h à 12h et le 4 juin de 17h30 à 18h30

Lundi 29 juin

Collecte alimentaire du CCAS, "Les Portoïis donnent aux Portoïis" au Casino de 8h à 20h



La saison de BMX a bien commencé pour les portoïis avec des podiums à la pelle. Le BC Portoïis s'est illustré lors des dernières compétitions grâce à plusieurs belles performances. Tout d'abord, le premier week-end de mai, à Messigny et Vantoux (Côte d'Or), Romain Mayet réalise le meilleur résultat en montant sur la troisième marche du podium lors de la 3^{ème} manche. On soulignera les deux podiums de la journée pour Nathan Faure en poussins (3^{ème}) et Mathias Malfay (3^{ème}) en benjamins.

Des belles performances à applaudir pour l'UGSP également. En division régionale, le 25 et 26 avril, les Portoïis ont manqué de peu le podium en prenant la 4^{ème} place dans chaque catégorie. Le week-end des 1, 2 et 3 mai, le championnat inter régional qui se déroulait à Thonon-les-Bains, les portoïis en benjamins et minimes de zone libre sont montés sur la 3^{ème}



marche. Les autres catégories étaient 4^{èmes}. Au championnat de France individuel, Rosabel Juillet est rentrée bredouille de Cognac. Succès pour les gymnastes de Team Gym qui sont revenus dorés (les filles) et argentés (les garçons) des championnats de France qui avaient lieu à Nancy, samedi 16 mai.

Le week-end des 10 et 11 mai, se sont déroulées les demi-finales du championnat de France de twirling bâton. La compétition a consa-



cré plusieurs portoïis et portoïises. Ainsi 8 membres du Twirling club portoïis iront en finale : la jeune soliste cadette Camille Tournayre (première de sa catégorie lors des demi-finales), les duos minimes Julie Chavagnac et Lisa Piot (4^{èmes}) et seniors, Marina Bertrand et Damien Cassorla (1^{ers}) et Laurine Bernard et Océane Muller (5^{èmes}). Portes-lès-Valence reste supportrice de ses athlètes pour ces prochaines épreuves.

L'association du mois

La Mouette - école de danse

La Mouette accueille garçons et filles, de 4 ans à l'âge adulte. L'éveil à la danse permet aux plus petits de découvrir sous forme ludique leur corps, la musique, leur environnement. Les enfants et adolescents peuvent pratiquer la danse classique, contemporaine, le modern' jazz, la danse urbaine, comme dans les clips vidéo. Aux adultes, l'association propose de la gym dansante, mélange coordonné d'assouplissements, de stretching, de relaxation et d'enchaînements chorégraphiques. Les cours ont lieu à la Halle des sports, salle de danse, lundi, mardi, jeudi de 17h15 à 21h, mercredi de 12h à 21h, samedi à partir de 10h. Création en 2013 d'ateliers chorégraphiques tous niveaux.

L'événement de l'association :
Gala de danse, "retour du paradis" pour le classique et "Les vacances" pour le modern'jazz, le samedi 13 et le dimanche 14 juin à 20h au Train-Théâtre.
10€ pour les adultes, 5€ pour les enfants.

Président : Pascal Ponton, 06 98 15 85 53
Vice-présidente et contact : Jeanine Amblard
04 75 57 07 30 ou 06 71 31 22 59
Mail : mouettecolededanse@hotmail.fr
Site : danse-de-la-mouette.e-monsite.com

Semaine de la Sécurité Routière

Programme du 1^{er} au 6 juin

La municipalité organise une semaine d'animations autour de la sécurité routière. Pour le public et les scolaires, la police et les pompiers, présenteront des simulations d'accidents et d'interventions de secours.

LUNDI 1^{ER}, MARDI 2 ET MERCREDI 3

- **Opération contrôles inopinés de "police route"** : tout au long de la journée sur toute la commune, sensibilisation aux mauvais comportements au volant (téléphone, incivilités, manquement au code de la route) par la police municipale.
- **Questions-réponses** : échanges avec les automobilistes sur la sécurité routière et les réseaux routiers de notre commune

Jeudi 4

- **Simulation d'exercice de secours routier aggravé** : de 10h à 12h, devant le collège Jean Macé, les pompiers et la police municipale, re-crée un accident entre un scooter et une voiture. Illustration d'un déclenchement des secours, d'une prise en charge et d'une évacuation par les sapeurs-pompiers. Le but de l'exercice, sensibiliser les élèves de 3^e aux dangers de la route en deux roues.
- **Questions-réponses** : échanges entre les intervenants et les collégiens.
- **Simulation d'une prise en charge par les secours d'un accident de car** : de 14h à 16h30, place du Temple, mise en scène de l'intervention des secours avec sécurisation, évacuation, désincarcération et médicalisation par les pompiers. Manœuvre de relevage du car par une société spécialisée.
- **Questions-réponses** : échanges entre les intervenants et les collégiens.

Vendredi 5

- **Opération contrôles inopinés de "police route"** : tout au long de la journée sur toute la commune, sensibilisation aux mauvais comportements au volant (téléphone, incivilités, manquement au code de la route) par la police municipale.

Samedi 6

de 9h30 à 12h30, place du Temple

- **Simulation d'une prise en charge par les secours d'un accident de car** : mise en scène de l'intervention des secours avec sécurisation, évacuation, désincarcération et médicalisation par les pompiers. Manœuvre de relevage du car par une société spécialisée.
- **Les dangers au volant** : ateliers de sensibilisation animés par les pompiers sur les comportements à risque au volant (alcool, drogue, téléphone, etc).
- **Animation voiture tampon** : participation du public.
- **Échanges avec les services de secours** : pompiers, et police municipale, les élus référents via leur vécu professionnel (gendarmerie et Samu).
- **Initiation aux gestes de premier secours** : animé par les pompiers de Portes-lès-Valence.

Présence le jeudi et le samedi, des pompiers de Valence, de Portes-lès-Valence et d'Étoile sur Rhône et de la prévention routière.





Inauguration de l'exposition des jardins connectés à la médiathèque mardi 5 mai



Frédérique Michel Dît Baron présente un atelier autour de l'exposition des jardins connectés

Les expositions et spectacles de fin d'année

École d'art

L'exposition des travaux des élèves adultes et enfants (toutes disciplines confondues) de l'école d'art aura lieu du 3 au 12 juin 2015 dans l'espace Baronissi du centre culturel. Cette expo sur le thème du "Végétal" présente les travaux effectués durant l'année scolaire dans les cours de dessin, peinture, poterie et modelage.



École intercommunale de musique

L'école intercommunale de musique n'est pas en reste, avec un mois de festivités musicales.

- Le vendredi 22 mai à 20h aura lieu le concert de la classe de chant d'Alice Didier "Autour de la musique française et plus...", à l'espace Baronissi.
- Le samedi 30 mai à 19h, seront données les auditions autour de "Impro/Jazz", toujours à l'espace Baronissi.
- C'est le mardi 16 juin à 20h que les auditions de l'école se tiendra au Train-Théâtre.
- Le vendredi 19 juin à 20h au Train-Théâtre, les enfants de la classe d'Irène Sebelin présenteront leur conte musical : "Un éléphant ça trompe énormément". Ils ont répété toute l'année pour entrer dans la peau (de bête) de leur personnage. Tarif : 5€

Action Jeune Théâtre

Trois pièces seront à l'affiche du Train-Théâtre, "Blanche Neige", "Tous dans le même bateau !" et "La ferme ! coco". Trois pièces présentées par l'association Action Jeune Théâtre qui vous feront découvrir les talents de portois et portaises prêts à brûler les planches. Tarifs : 10€ pour les adultes, 7€ pour les enfants.

- Le jeudi 4 juin à 20h30, les plus jeunes (8, -14 ans) revisitent le conte de Blanche Neige. Cette fameuse princesse ne chante plus dans les bois, mais joue dans

un studio de cinéma sous les ordres d'un réalisateur tyrannique qui veut mettre en scène, devinez quoi, l'histoire de Blanche Neige.

- Le vendredi 5 juin à 20h30, les jeunes de AJT sont "Tous dans le même bateau". Un scénario à la Agatha Christie, un meurtre, et tout l'équipage qui peut être coupable. Aidez nos acteurs à se sortir de cette intrigue en haute mer.
- Le samedi 6 juin à 20h30, c'est au tour des adultes de jouer au policier. Lili, citadine branchée, hérite d'une maison à la campagne dont l'ancien propriétaire a été assassiné. Accompagnée de son ami Coco, elle va tenter de résoudre cette énigme, le tout avec un humour noir décapant.



Train-Cinéma... à l'affiche prochainement

DU 27 MAI AU 2 JUIN 2015

| Du 27 mai au 2 juin | MERCREDI 27 | JEUDI 28 | VENDREDI 29 | SAMEDI 30 | DIMANCHE 31 | LUNDI 1 | MARDI 2 |
|---|-------------|----------|-------------|-----------|-------------|---------|---------|
| PIERRE RABHI, AU NOM DE LA TERRE | 14H | | | | 14H | 20H30 | 14H |
| LE TALENT DE MES AMIS | 20H30 | 20H30 | 21H | 21H | 16H | 18H30 | 20H30 |

Mai, le mois des manifestations, des contestations et des déclarations... de revenus.

Le français moyen, Monsieur ou Madame tout le monde ne manifeste pas, il travaille et paie ses impôts. Il n'est personne, un invisible qui n'existe pas sauf à chaque élection présidentielle. Alors, il est choyé et devient quelqu'un le temps d'un scrutin. S'il est difficile de définir les français moyens, c'est en les écoutant qu'on peut les comprendre. Mais le gouvernement ne les écoute pas, il les néglige sauf pour la facture des impôts. Chaque année au mois de mai, le décompte des impôts dévoile les "coupes sombres" insidieuses faites en catimini par Bercy : baisse du nombre de parts pour les personnes seules, limitation de l'avantage fiscal pour les enfants, limitation de la déduction pour frais professionnels, plafonnement de la déduction sur les retraites, imposition des mutuelles...

Depuis 2012 la liste est longue, très longue... François Hollande soutenu par l'extrême gauche a ainsi créé plus de 9 milliards d'impôts supplémentaires pour les entreprises et... plus de 80 milliards pour les particuliers ! Après une telle folie fiscale qui massacre notre pouvoir d'achat, comment les français moyens peuvent-ils encore consommer ? Cette France là travaille pour vivre, ne saurait se nourrir de ses rentes qui sont inexistantes et avance dans la peur du chômage et de l'impatience angoissée de la retraite. Elle ne croit plus à la reprise économique et la baisse du chômage, tant annoncée, est une tromperie de plus de la part de notre président.

Les classes moyennes sont franches : elles veulent vivre décemment, elles veulent du travail et de l'ordre. Elles ne se dressent pas sur les barricades, mais leur menace pour la France est pire que cela, elles se réfugient dans l'abstention ou s'abandonnent à l'extrême droite. Voilà le châtiment pour la France.

Monsieur le président, qu'attendez-vous avant qu'il ne soit trop tard pour prendre conscience que la majorité des Français est malmenée ? Vos duperies ne vous gênent pas ! Ou cela n'est pas votre problème !

À Portes-lès-Valence, Mesdames et Messieurs de l'opposition, vous qui avez soutenu et favorisé cette élection, vous êtes responsables de la douloureuse situation actuelle.

Contrairement au Gouvernement en place, la majorité municipale tient parole. Elle avait promis de ne pas augmenter la fiscalité locale, et elle respecte ses engagements.

Suzanne Brot, 2^e adjointe au maire, en charge des finances du personnel communal, de l'état civil et des élections, pour le groupe "Agir et mieux vivre"

Au dernier conseil municipal, la droite vous ponctionne

Lors de l'examen des comptes administratifs 2014 marqué par une diminution de 36% des investissements pourtant votés, on notera que l'exposé du Ministère des Finances aura permis de remettre les choses à leur place : la gestion des finances communales exercée par l'équipe de Pierre Trapier jusqu'en 2014 est saine et équilibrée. Geneviève Girard avait donc menti... Comme sur le reste !

Elle s'était engagée à ne pas accroître la fiscalité des ménages, voilà que l'équipe de droite se rattrape sur les tarifs municipaux : hausse du prix de l'eau, des frais de branchement, de la cantine, des locations de salles, de la piscine, etc. Alors que les tarifs devraient s'aligner sur l'inflation, celle-ci étant nulle dans les prévisions 2015, ces hausses ne sont pas justifiées. Et comme cela ne semble pas suffire, Madame le Maire, vice-présidente du SYTRAD qui a en charge le traitement des ordures ménagères, a voté l'évolution de 14 % du taux de la TEOM (taxe) qui sera appliquée aux impôts des Portois. Les élus de la gauche citoyenne ont dénoncé ces mesures inacceptables. Tout comme les 36000 euros que la majorité municipale a accepté de faire supporter à la commune, chaque année, pendant 5 ans, pour le programme de protection du captage de l'eau au puits des Tromparents de Beaumont. La protection de la ressource en eau contre la pollution relève pourtant d'une compétence de l'Agglo. Madame le Maire en est vice-présidente. Mais c'est vrai, qu'à force de cumuler les mandats, elle finit par s'y perdre... sauf à faire payer la note aux Portois.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier, conseillers municipaux d'opposition pour le groupe "Portes Citoyenne"

Agir et mieux vivre, mais pas ensemble !

Après 1 an pour trouver ses marques, Mme Girard et son équipe prennent enfin des décisions, au dernier conseil municipal ont été votées des augmentations sur les tarifs municipaux, piscine, cantine... l'inflation et la crise actuelle peuvent-elles justifier une telle démarche ? La situation financière rapportée lors du dernier conseil municipal par le trésorier des finances publiques : l'équipe de Pierre Trapier a laissé des comptes sains, mince alors ! L'inflation : 0 %, ça se passe de commentaires ! La crise : au fait, combien de chômeurs sur Portes ? Cette municipalité agit, mais pas pour vivre ensemble, l'impact des hausses sur son pouvoir d'achat personnel sera ridicule. Les modestes, par contre, qui n'auront pas les moyens de partir cet été, qui n'ont, évidemment, pas de piscine privative, eux, en proportion, avaleront de travers cette pilule amère, mais bon, ils sont déjà étranglés, alors un peu plus ou un peu moins, ça ne gâchera sûrement pas les vacances dorées de nos édiles du moment. Chez ces gens-là, on compte, on ne pense pas. Nous, socialistes, on compte aussi, mais on pense à tous les Portois.

Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition, membre socialiste

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Wahil Gaâmourche,
Louise Fay,
Marisa Mompach Dias,
Hakim Bendjeriou Sedjerari Hitz,
Ninon Compere,
Cécilie Vigelle,
Lou Pillaz,
Mélusine Roux,
Mohamed Zerouali

Mariage :

Youssef Hamdaoui
et Khadija Benatalla,
Grégoire Serre
et Betty Amant

Décès :

Nicole Frémond,
Liliane Redon née Raveaux,
Jacques Prat,
Raymonde Jullien
née Volckmann,
Robert Brunet,
Monique Bouzon née Roux,
Georgette Colomer née Moner,
Bernard Comon

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

■ sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;

■ son passeport ;

■ son passeport avec un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

PHARMACIES DE GARDE

Mai

Samedi 30 : Chœur

Juin

Lundi 1^{er} : Chœur

Samedi 6, lundi 8 : Les Cèdres

Samedi 13, lundi 15 : Gauthier

Samedi 20, lundi 22 : Chœur

Samedi 27, lundi 29 : Les Cèdres

VOYAGE DES ANCIENS

Comme chaque année, la municipalité de Portes-lès-Valence offre un voyage aux anciens de la commune âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint. Ce voyage aura lieu mercredi 3 juin. Le départ se fera à 8h précises, sur la place de la mairie, en direction des Baux de Provence. Le retour à Portes-lès-Valence est prévu vers 19h30. Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 28 mai, dernier délai, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, ou par téléphone au 04 75 57 95 00.

CLUB AMBROISE CROIZAT

■ Jeudi 28 mai, **fête des mères**
12h salle Brassens

■ Vendredi 5 juin, **pétanque**
13h30 au club.

■ Samedi 13 juin, **Marché d'Uzes**

■ Vendredi 19 juin, **pétanque**
13h30 au club.

■ Jeudi 25 juin, **pique-nique**
11h au club, 12h au centre aéré.

Inscriptions aux repas et sorties tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 au club. Renseignements : 04 75 57 24 15 - 04 75 84 01 87

DATES DES PROCHAINES VISITES DE QUARTIER

■ Samedi 30 mai, allée des Griottes (rendez-vous à 10h30 au niveau de la placette au fond du lotissement)

■ Samedi 6 juin, lotissement Albert Camus (rendez-vous à 10h30 à l'entrée du lotissement)

■ Samedi 13 juin, rue Auguste Isaac (rendez-vous à 10h30 au milieu du lotissement)

PORTES INFOS EN LIGNE



Votre Portes-Infos est à présent disponible en ligne en version numérique sur le site Calaméo, à l'adresse : www.calameo.com/accounts/48936 ou sur le lien de la page facebook de la ville de Portes-lès-Valence.



DÉCHETS VERTS

Par arrêté préfectoral du 24 avril 2013, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

FAMILLES D'ACCUEIL POUR LES ITALIENS DE BARONISSI

Le Comité de jumelage cherche actuellement des familles d'accueil pour nos amis italiens de Baronissi qui viendront nous rendre visite en juillet prochain. Si vous êtes intéressé pour les accueillir, veuillez envoyer vos coordonnées par mail à l'adresse suivante :

cabinet.maire@ville-portes-les-valence.fr

ou contacter Danielle Lachaud à la mairie au 04 75 57 95 15.

Des représentants du Comité vous contacteront ultérieurement.

SÉNIORS Bien vivre chez vous



PRÉVENTION

ADAPTATION

AMÉLIORATION

70% des accidents domestiques ont lieu dans des salles de bains ou des sanitaires inadaptés...

Il est important de bien évaluer tous les risques de chutes pour « Prévenir plutôt que guérir ».

Pour étudier vos besoins et mettre en œuvre votre projet, le CALD vous propose un diagnostic habitat complet...

prenant en compte vos souhaits, l'analyse de votre espace de vie, l'étude de la faisabilité technique et financière de votre projet

... et vous accompagne pour le montage des dossiers d'aides financières.

► N°Vert 0 800 779 699

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Un partenariat entre la ville de Portes-lès-Valence et le CALD, pour agir en faveur de l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat :

» DES PERSONNES RETRAITÉES

» DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



LE CALD PEUT, DANS LES MEILLEURS DÉLAIS :

- Vous apporter les premières informations.
- Se rendre à votre domicile afin de réaliser un diagnostic des aménagements à réaliser.
- Vous donner des conseils techniques et financiers.
- Vous accompagner ou vous orienter pour les démarches administratives de demandes de subventions.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Aux jours et heures de bureau :
8h30-12h et 13h-17h30 (13h-16h15 le vendredi)

► N°Vert 0 800 779 699

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Réception sans rendez-vous au CALD (sauf le lundi) :
44, rue Faventines - VALENCE
E-mail : acp@droment.org

CONSEILS DE QUARTIER

Le conseil de quartier **CENTRE** organise ses réunions **les premiers mardis du mois en mairie.**

Le conseil de quartier **OUEST** organise sa prochaine réunion **jeudi 11 juin à 18h30 salle Fernand Léger**

Fête de la Musique

**MICHAEL
JONES**

**en concert
gratuit**



**20H30 - PLACE DE LA MAIRIE
DIMANCHE 21 JUIN 2015
PORTES-LÈS-VALENCE**